

LE LEGUATIA GIGANTEA SCHLEGEL (RALLIDÉ) A-T-IL EXISTÉ?

PAR M. PAUL CARIÉ

ASSOCIÉ DU MUSÉUM.

S'il est un assez rare plaisir de nos jours, c'est celui de décrire une espèce nouvelle d'oiseau, tant le champ des recherches ornithologiques se restreint.

Ce n'est pas sans regret qu'au lieu d'augmenter le nombre des espèces connues, je me vois dans l'obligation d'en supprimer une.

En 1858, Schlegel ⁽¹⁾ décrivait un Rallide géant de l'île Maurice, qu'il nommait *Legualia gigantea*; il donnait dans l'*Ibis* ⁽²⁾ une seconde version de son étude, puis la même année, une troisième dans les *Annales des Sciences naturelles* ⁽³⁾, et figurait même l'espèce, d'après un dessin attribué à Leguat, et un croquis qu'il inventait de toutes pièces. Milne-Edwards ⁽⁴⁾ reproduisait ces dessins et adoptait sans discussion cette détermination. Après lui, d'éminents ornithologistes, tels que Schufelt ⁽⁵⁾ et Oustalet ⁽⁶⁾, suivaient sans hésitation ses assertions, et la faune ornithologique des Mascareignes, déjà trop riche en espèces éteintes, posséda un oiseau gigantesque, qui, par la taille, sinon par le poids, pouvait se placer dans le voisinage des Autruches, des *Æpiornis* et des *Dinornis*.

Bowdler Sharpe ⁽⁷⁾, lui faisait les honneurs de son catalogue, et enfin Lord Walter Rothschild ⁽⁸⁾, dans son livre splendide sur les

⁽¹⁾ Verslagen en Mededeelingen der Koninglijke Akademie von Wetenschappen, Arfded Natuurkunde, VII, p. 142. 1853.

⁽²⁾ *Ibis*, 1866, pp. 146-168, cum fig. 1866.

⁽³⁾ *Ann. Sci. Nat.* (5^e série) VI, p. 25-49, pl. 1, fig. 1, 2. 1866.

⁽⁴⁾ Recherches sur la faune ornithologique éteinte des Iles Mascareignes et de Madagascar, p. 58, pl. 1, fig. 1, 2. 1866-1873.

⁽⁵⁾ *Century Magazine*, p. 361. 1886.

⁽⁶⁾ (a) Notice sur la faune ornithologique ancienne et moderne des îles Mascareignes et en particulier de l'île Maurice, d'après des documents inédits. *Ann. Sc. Nat. Zoologie* (8^e s.), III, p. 100. 1896.

(a) Oustatet s'étonne cependant qu'aucun des voyageurs qui ait visité l'île Maurice ne parle du *Leguatia*, et qu'on n'en ait pas retrouvé d'ossements.

⁽⁷⁾ R. Bowdler Sharpe. Catalogue of the Birds in the British Museum, vol. XXIII, p. 225. 1894.

⁽⁸⁾ Hon. Walter Rothschild, *Extinct Birds*, p. 151, pl. 31. 1907.

Bulletin du Muséum, 2^e s., t. II, n^o 2, 1930.

oiseaux disparus, le représentait en couleurs ! et le reconstituait, pour le plus grand plaisir des yeux des ornithologistes.

Qu'y a-t-il en réalité derrière cette description et cette reconstitution ? Bien peu de chose : un nom mal appliqué, un dessin fantaisiste, des textes assez obscurs, et pas une preuve réellement scientifique.

Comment Schlegel, excellent ornithologiste d'ailleurs, a-t-il été amené à commettre une telle erreur ?

Il nous le dit lui-même dans son mémoire de 1858. « La description et le dessin de la plus grande espèce, nommée par Leguat « Le Géant » sont faits par ce voyageur dans son récit ⁽¹⁾; un ouvrage que je n'ai pu voir que récemment, malgré toutes les recherches que j'ai pu faire antérieurement. »

Schlegel n'a donc lu l'ouvrage de Le Guat que peu de temps avant l'apparition de son mémoire. Son zèle de néophyte, et une passion plus religieuse que scientifique, l'ont entraîné à des conclusions pour le moins hasardées.

Il commence par un éloge dithyrambique de l'honnête réfugié français, auquel nul ne contredira. Le Guat, dont certains avaient été jusqu'à mettre en doute l'existence, s'est vu récemment réhabilité dans une étude qu'a publiée M. Henri Dehérain, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut ⁽²⁾.

Le Guat lui-même a laissé, sous le titre de *Voyage et Aventures de François Leguat*, un récit très détaillé, assez agréablement écrit parfois, malgré des longueurs et des digressions fatigantes, de son exil volontaire à l'île Rodrigues, de sa captivité à l'île Maurice, et de son séjour à Java.

Les observations qu'il a faites sur la faune et la flore des pays qu'il a visités, sont généralement exactes, et les documents zoologiques et botaniques qu'on a pu recueillir, principalement sur l'histoire naturelle des Mascareignes, ont presque toujours confirmé ses dires.

Ses connaissances en histoire naturelle ne dépassaient pas la moyenne de ce que savait alors tout homme cultivé, et il ne faudrait pas, comme l'a fait Schlegel, prendre toutes ses affirmations au pied de la lettre.

A propos de l'oiseau qu'il appela Géant, il s'exprime ainsi : « On voit beaucoup de certains Oiseaux qu'on appelle Géants, parce que leur tête s'élève à la hauteur d'environ six pieds. Ils

(1) *Voyage et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes Orientales*, t. II, p. 72. 1721.

(La première édition est de 1708).

(2) *Le voyage de François Leguat dans l'Océan Indien*. 1926. (Extrait du *Bulletin de la Section de Géographie*).

« sont extrêmement hauts montez, et ont le cou fort long. Le corps
« n'est pas plus gros que celui d'une Oye. Ils sont tous blancs,
« excepté un endroit sous l'aile qui est un peu rouge. Ils ont un
« bec d'oye, mais un peu plus pointu, et les doigts des pieds sé-
« parés, et fort longs.

« Ils paissent dans les endroits marécageux, et les chiens les
« surprennent souvent, à cause qu'il leur faut beaucoup de temps
« pour s'élever de terre. Nous en vîmes un jour un à Rodrigues, et
« nous le primes à la main, tant il était gras : c'est le seul que nous
« ayons remarqué, ce qui fait croire qu'il avait été poussé par
« quelque vent à la force duquel il n'avait pu résister. Ce gibier
« est assez bon. »

Au premier abord, toute la description ci-dessus s'appliquerait
à un flamant. Mais le détail que donne Leguat sur les pieds de l'oi-
seau est quelque peu déconcertant :

Si la version de Leguat avait été, comme on le croyait, originale,
il y aurait lieu de s'arrêter à ce détail, mais, malheureusement
pour le commentateur, il avait paru, quelques années avant Leguat,
un recueil ⁽¹⁾, imprimé à Amsterdam, par les soins du Marquis Du
Quesne. L'auteur, et l'éditeur, afin d'y attirer les réformés français
que la révocation de l'Edit de Nantes chassait de leur patrie,
vantaient avec quelque exagération les charmes de l'île d'Eden
ou de Bourbon.

Cet ouvrage n'était pas inconnu de Leguat; car il l'a cité dans
son récit ⁽²⁾. « Les Géans sont de grands Oiseaux montez sur des
« échasses, qui fréquentent les Rivières et les Lacs, et dont la chair
« est à peu près du goût de celle du Butor. » Cette citation n'est
pas exacte : voici les termes dont se servait Du Quesne ⁽³⁾.

« Il faut dire un mot des Oiseaux de Rivière, qui ne sont pas à
« mépriser. Les meilleurs sont ceux que quelques-uns appellent
« des Géants, parce qu'ils sont hauts comme des hommes à cause
« de l'extrême longueur de leurs cols et de leurs jambes, ils ont le
« corps comme une oie, le plumage blanc, et noir au bout des ailes,
« la chair en est rouge et fort délicate. »

Schlegel fait mention de la citation faite par Leguat, mais igno-
rant le texte primitif, se contente d'affirmer la véracité de Du
Quesne. Celui-ci n'est jamais venu dans les îles qu'il décrit. Il
s'est contenté de compiler les récits des anciens voyageurs, aux-
quels il a ajouté de son cru, peut-être d'après quelque récit de
marin ignorant, la description de ses Géants.

⁽¹⁾ «Recueil de quelques mémoires servans d'instruction pour l'établissement de l'île
d'Eden. » A Amsterdam, chez H. Desbordes, dans le Kalver-Street, près le Dam. 1689
(reproduit par Th. Sauzier « Un projet de république à l'île d'Eden ». Paris, 1887.

⁽²⁾ Voyage et Aventures de F. Leguat, p. 56, t. I.

⁽³⁾ Recueil de quelques mémoires (éd. Sauzier), p. 113.

(L'original de l'ouvrage de Du Quesne est introuvable, et n'est guère connu que par la réimpression de Th. Sauzier).

Si l'on compare le texte de Leguat et celui du recueil, on est frappé de leur similitude. On ne peut douter que l'un ne soit une copie de l'autre.

Enfin, Valentyn ⁽¹⁾ en 1724, ajoute au texte de Matelief ⁽¹⁾ qu'il reproduit : « Il y a une grande quantité d'oiseaux ressemblant
« au butor, dont un est vulgairement appelé le Géant; il est très
« haut sur pattes, son cou est très long, sa tête est élevée à cinq ou
« six pieds du sol, et son corps cependant, n'est guère plus gros
« que celui d'une oie. »

Valentyn a voyagé en Asie, a séjourné dans les Indes Néerlandaises, et s'est arrêté au Cap de Bonne Espérance, à son retour en Europe.

Dans cette dernière ville, en 1714, il vit les collections qu'avait faites Lamotius à l'île Maurice, mais il est plus que douteux qu'il ait connu lui-même cette région. En tous cas, il avait lu, quand il publia son grand ouvrage, les mémoires de Du Quesne et le Voyage de Leguat.

Avec la gravure qui représente le Géant, dans ce voyage, c'est tout ce que nous possédons sur cet oiseau, et l'échafaudage de Schlegel ne repose que sur de bien faibles bases.

Mais il est au moins extraordinaire qu'aucun des voyageurs qui ont précédé ou suivi Leguat aux Mascareignes, n'ait fait mention de ce Géant, dont la taille, la couleur et l'aspect, étaient bien faits pour frapper les yeux.

Ni van Neck et van Warwick en 1598 ⁽²⁾, Van West Zanen qui accompagnait Heemskerck en 1602 ⁽³⁾, Wolphart Harmansz dans la même année ⁽⁴⁾ Matelief de Jonge en 1606, ⁽⁵⁾ Jacques Lhermitte qui a écrit un récit de ce voyage ⁽⁶⁾ Van der Hagen

⁽¹⁾ Oud en Nicuw Oost-Indien, Vervattende von Nederlands Mogentheyd in die Gewesten, Benevens der Moluccos, Amboina, Solor, Java en alle de Levens der Groote Mogols, als ool Choromandel, Pegn, Malabar, China, Japan, Formosa, Siam, Borneo en van Mauritius. Amsterdam, 1724. vol. II, p. 152.

⁽²⁾ Le second livre, journal ou comptoir, contenant le Vray discours et Narration historique du voyage fait par les huit navires d'Amsterdam, au mois de mars 1598, pp. 3, 4.

⁽³⁾ Journal rédigé par Roger Cornelisz, a paru dans le Recueil : *Begin oude Voortganfts van de Vereenighde Nederlandshe Geoctroyeerde Oostindische Compagnie* (1646).

⁽⁴⁾ Manuscrit du Voyage de Harmansz (Archives de La Haye), T'Eylansl Maurituis, p. 86.

⁽⁵⁾ Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas. Rouen, 1725, t. V, p. 262. 1725.

⁽⁶⁾ Ibid., t. VI, p. 257. 1725.

en 1607 ⁽¹⁾, Verhuffen également en 1607 ⁽²⁾, Van den Broeke en 1617 ⁽³⁾, Sir Thomas Herbert ⁽⁴⁾ et Emmanuel Altham en 1628 ⁽⁵⁾, François Cauche 1638 ⁽⁶⁾, Volkert Evertz en 1655 ⁽⁷⁾, Benjamin Harris en 1681 ⁽⁸⁾, qui ont laissé des relations de leurs voyages à Maurice, ne mentionnent quoi que ce soit qui puisse se rapporter à cet oiseau. Castleton en 1613 ⁽⁹⁾, Isbrantz Bontekœ (1619) ⁽¹⁰⁾, Flacourt (1658) ⁽¹¹⁾, Carpeau du Saussay (1664) ⁽¹²⁾, Carré (1667) ⁽¹³⁾, Du Bois (1669) ⁽¹⁴⁾, Dellon (1668) ⁽¹⁵⁾, Bellanger de L'Espinay (1671) ⁽¹⁶⁾, Souchu de Rennfort (1688) ⁽¹⁷⁾, qui visitèrent Bourbon, n'en parlent pas non plus. Les Archives de la Haye, si riches en renseignements sur la faune de Maurice, sont muettes à cet égard. Pas une lettre, pas un journal des quinze administrateurs ou gouverneurs hollandais qui se sont succédé dans l'île Maurice pendant près d'un siècle n'ont laissé trace de ces pseudo-Géants.

Après Leguat, de la Merveille ⁽¹⁸⁾ séjourne à Bourbon en 1709, Le Gentil de la Barbinais en 1728 ⁽¹⁹⁾. L'île Maurice est occupée au nom du roi de France en 1715, et il n'est plus question des oiseaux étrangers qui la peuplaient.

Mais si nul des auteurs précédents ne parle de ce Rallide, Van West Zanen cite, parmi les oiseaux de l'île Maurice, des hérons blancs et noirs, Matelief et Van der Hagen en font également men-

(1) *Ibid.*, t. V, p. 239-244. 1725.

(2) de BRX, Suppl. *Indiæ Orientalis*, pars 18, p. 22.

(3) THÉVENOT, *Relation de divers Voyages curieux*, vol. 2, p. 5. 1663.

(4) *Some Years Travels into divers parts of Africa et Asia the Great*, p. 402, p. 403 (4^e édition). 1665.

(5) *Proc. zool. Soc. London*, pp. 447-449, 1874.

(6) *Relation du Voyage que François Cauche, de Rouen, a fait à Madagasear, isles adjacentes et cotes d'Afrique, etc. dans « Relations véritables et curieuses de l'isle de Madagascar »*. Paris, 1651.

(7) *De Beschryving der Reizen van Volkert Evertz in Oostindien* Amsterdam, 1670, p. 101-104, 1670.

(8) A Coppey of M. Benj. Harry's Journall, etc. *British Museum* (Sloane, MSS.), 3668. 1679-81.

(9) Purchas, *His Pilgrims*, ed. 1625, vol. I, p. 331.

(10) *Recueil des Voyages*, t. VIII, p. 242.

(11) *Relation de l'île de Madagascar*, p. 258.

(12) *Voyage de Madagasear, connu aussi sous le nom de l'Isle de Saint Laurent*, par M. de V., p. 81.

(13) *Voyage des Indes Orientales*, p. 19.

(14) *Les Voyages faits par le sieur D.B. aux Iles Dauphine ou Madagasear et Bourbon*, p. 168.

(15) *Nouvelle Relation d'un voyage fait aux Indes Orientales*, p. 15-16.

(16) *Mémoires de L.-A. Bellanger de Lespinay*, publiées sur le manuscrit original et annotés par Henri Froidevaux, p. 41.

(17) *Histoire des Indes Orientales*, p. 119.

(18) LA ROQUE, *Voyage de l'Arabie heureuse*, p. 174.

(19) *Nouveau voyage autour du Monde*, p. 102.

tion. Herbert, qui donne une liste très exacte de tous les oiseaux qu'il a observés, cite les Flamants. François Cauche en parle, mais de Madagascar seulement, Carpeau du Saussay, Dellon et Dubois les trouvent à Bourbon, Benjamin Harris à Maurice.

Depuis cette époque lointaine, les Flamants ne vivent plus aux Mascareignes, mais ils y font des apparitions sporadiques, assez fréquentes, et dont plusieurs ont été notées :

Bernardin de Saint-Pierre, dans le voyage à l'île de France, s'exprime ainsi : « On prétend qu'il y avait autrefois beaucoup de flamants ; c'est un grand et bel oiseau marin de couleur de rose. On dit qu'il en reste encore trois, je n'en ai point vu ».

Milbert ⁽¹⁾ à son tour : « Flamants. Cet oiseau, si recherché par les gourmets de l'ancienne Rome, et si beau par son plumage couleur de feu, est rare dans l'île, et ne se montre que de temps en temps, dans la partie du Nord. Il paraît qu'il est chassé par les ouragans de quelques parties des terres voisines ».

« Pendant mon séjour on prit un de ces oiseaux, qu'on m'apporta en présent. M. Dumont eut la bonté de préparer sa dépouille. J'ai possédé vivant, pendant quelques jours, un autre de ces magnifiques oiseaux, qui avait été pris sur les bords de la mer, dans le quartier de Flacq. »

Oustalet ⁽²⁾ raconte qu'en 1870, une bande d'une quinzaine de Flamants séjourna pendant quelques jours à Maurice et la dépouille de l'un d'eux fut examinée par A. Milne-Edwards.

Nous lisons dans les publications locales : « En mai et juin 1872, un nombre assez considérable de Flamants fut aperçu sur différentes parties de la côte, à Rivière Noire, Grand'Baie etc ⁽³⁾.

« Un specimen de Flamant, offert par le Revd. S. Anderson a été tué sur la rive à Roc en Roc, Mapou. Le jour précédent, on en avait vu plusieurs autres, posés sur la mer, à un mille au large. (10 juin 1874) ⁽⁴⁾.

Il y avait eu un violent cyclone les 25, 26 et 27 Mars 1874.

En 1892, M. James Brown trouva des plumes de ces oiseaux à Flie en Flac (côte Est).

Enfin en 1922, M. d'Emmerez de Charmoy, directeur de l'Agriculture à l'île Maurice, m'écrivait :

« Après les fortes brises qui ont soufflé en tempête au commencement d'Avril, une vingtaine de Flamants ont été observés dans le Nord de l'île : Grand'Baie, Choisy, puis, quelques jours

⁽¹⁾ MILBERT, Voyage à l'île de France, t. II, p. 255, 1812.

⁽²⁾ OUSTALET, Notice sur la faune ornithologique ancienne et moderne des îles Mascareignes, *Ann. Sc. Nat. Zool.*, (8^e s.), t. III, p. 101, 1896.

⁽³⁾ *Trans. Roy. Soc. Arts et Soc. Mauritius*, vol. VII, 1873, p. 4, 5.

⁽⁴⁾ *Trans. Roy. Soc. Arts et Sc. Mauritius*, vol. VIII, 1875, p. 85.

« après, les survivants furent tués aux Salines de la Rivière Noire.
« Mais ce qu'il y a de plus curieux; c'est que le même fait s'est
« produit à Rodrigues dans le même temps et j'ai pu voir à Oyster
« Bay, dans la partie nord de l'île, un couple splendide et l'ap-
« procher à quelques mètres. »

La présence des Flamants est donc bien établie aux îles Mascareignes. Strickland (1), en quelques mots, avait déjà attribué aux Flamants la description de Leguat.

Schlegel s'élève contre l'opinion de Strickland, et se base sur le dessin publié par l'éditeur de Leguat, dessin qui n'a en effet que des rapports bien vagues avec les Flamants, et qu'on pourrait, à la rigueur, prendre pour la figure d'un Rallide.

Nous allons reprendre les arguments de Schlegel et en démontrer l'inanité :

1° Leguat ne peut confondre son Géant avec un flamant, car il connaît bien cette dernière espèce d'Oiseau.

Or, qu'écrivit Leguat (2) : « Je dirai encore, puisqu'il m'en souvient,
« que j'eus du chagrin, en me promenant dans cette île (île du Sel)
« Archipel du Cap Vert) de n'y rencontrer pas un seul de ces grands
« et beaux Oiseaux qu'on appelle Flamants, c'est-à-dire, Flamans
« ou Flamboyans, et qui, au rapport de divers voyageurs, sont des
« plus considérables du lieu. Je n'avais pas une pure et simple
« envie de voir ces Oiseaux; le plus grand plaisir que je me pro-
« posais, c'était de confronter avec l'original les différents por-
« traits qu'on en fait. Car tous ceux qui les ont décrits, excepté
« M. Willughbey, du moins tous les Auteurs (en assez grand nombre)
« qui se sont rencontrés sous ma main, donnent à ces oiseaux un
« bec qui finit en cuiller, ou en espatule; et M. Willughbey leur
« dessine un bec fort pointu. »

Ce texte prouve non seulement que Leguat n'avait jamais vu de Flamants, mais qu'il n'avait qu'un souvenir assez vague du dessin de Willughbey (3), qui est assez exact, notamment la forme du bec, qui est fort bien reproduite, tandis que Leguat le dit « fort pointu ».

2° Schlegel donne diverses preuves de l'esprit d'observation de son auteur, et cite ce qu'il écrit à propos des Dorades, des Bonites, des Poissons-volants, des Rhinocéros de Java, etc. Nul ne conteste, encore une fois, cette qualité à Leguat, mais Schlegel a grand tort de faire état des gravures qui accompagnent le texte, car, à part celles qu'il cite, et qui sont à peu près exactes, la plupart des autres sont d'une fantaisie déconcertante : nous citerons

(1) The Dodo et its Kindred, p. 60, 1848.

(2) Voyages et Aventures de François Leguat, Vol. I, p. 18.

(3) Willughbey. Ornithologiae, pl. LX, 1876.

les dessins de la vache marine, du serpent à lunettes, des murènes, du crocodile, et même du Lamantin! Son éditeur a fait exécuter des dessins extravagants, et le plus souvent a pillé tout simplement les ouvrages déjà parus.

Ce démarquage était d'usage courant à cette époque. Ainsi Menessoin Mallet, ⁽¹⁾, dans sa *Description de l'Univers*, parue en 1693, reproduisait, en modifiant les costumes des personnages, une gravure parue dans l'*Historia Indiae Orientalis*, des frères de Bry, en 1606. Dans les volumes du *Voyage de Leguat*, le Capitaine Pasfield Oliver, qui en publia une édition critique, fait remarquer à juste titre que le dessinateur met à côté des figures de ses Hottentots, un bananier et un papayer empruntés, jusqu'aux moindres détails, à l'*Histoire naturelle des Antilles*, de Rochefort, parue en 1667.

Nous avons quelque chose de mieux pour le Géant : En 1580 ou 1590, la date d'apparition n'est pas certaine, Adriaan Collaert publiait un album de planches in-4° intitulé : *Avium vivae icones, in aes incisae et edilae ab Adriano Collardo*; or, parmi ces planches, il s'en trouve une qui représente de petits canards de Madagascar et de l'Afrique tropicale (*Nellopus aurilus Bodd.*), et deux rallides, ceux-ci appelés par l'auteur *Avis indica*. Si l'on prend les proportions relatives de ces oiseaux, les rallides représentent, à n'en pas douter, des poules sultanes (*Porphysio*).

Il est impossible de ne pas constater, comme le Capitaine Oliver l'a fait, quoiqu'un peu superficiellement, la similitude absolue des deux gravures. Une des bases de l'argumentation de Schlegel s'effondre par là même.

Il reste ce qu'a dit Leguat : « les doigts des pieds sont séparés et fort longs ». Sur ce point, il semble être absolument affirmatif, mais d'autre part, il ajoute ce détail à la description de Du Quesne. Il faut d'ailleurs se rendre compte que l'auteur a commis quelques erreurs de détail dans ses descriptions. Il ne parle pas de l'énorme bec du Solitaire, et dit que cet oiseau a les pieds faits comme un Coq d'Inde, et cependant il donne d'autres caractères absolument exacts. Il faut aussi ajouter que son livre n'a paru que dix ans après son voyage, ce qui laisse supposer que ses souvenirs pouvaient être imprécis sur certains points.

J'ajouterai, quant à la couleur de ses géants, que les Flamants tués à l'île Maurice, que j'ai vus, sont presque blancs, n'ayant, comme le dit Leguat, de taches roses qu'au bas des ailes.

(1) « Description de l'Univers », t. III, p. 111, 1693.

(2) *Historia Indiae Orientalis*, Paris, VI.

(3) *The voyage of François Leguat*, Hakluyt Society, vol., II, Pl. p. 210. 1891.

(1) « Histoire naturelle des Antilles », t. II, p. 137 et 223-224, 1667.

3^o Schlegel, se rendant compte qu'il était extraordinaire que, personne, à part Du Quesne qui n'est jamais venu aux Mascareignes, et Leguat, n'ait parlé du Géant, émet l'hypothèse que cet oiseau ne devait exister que dans les parties marécageuses du Nord de l'île Maurice, et ne pouvait se rencontrer dans le Sud, ou Sud-Est. D'après lui, ces régions, seules habitées et visitées tant par les Hollandais, que par les équipages des navires qui relâchaient dans l'île, n'offraient aucun marécage, et le sol consistait en majeure partie de pierres volcaniques. Il avance cela sans la moindre preuve. S'il avait quelque peu lu les récits des voyageurs, et étudié une carte de Maurice (il y en avait déjà d'excellentes à cette époque), il aurait constaté : d'abord que les Hollandais avaient non seulement visité toute l'île, mais qu'ils y avaient de nombreux postes disséminés sur toute la superficie. Il eut en même temps constaté que le Sud et le Sud-Est possédaient de nombreux cours d'eau et des marécages. Non seulement les gouverneurs hollandais ont laissé la description des autres parties de l'île, mais des voyageurs l'ont traversée. François Cauche y aborda par le Sud-Est, en 1638, à bord du *Saint-Alexis* ; il passa ensuite au Nord : il y séjourna pendant quinze jours, chassant pour ravitailler son équipage, et il a laissé une description très exacte de Maurice, des animaux qui la peuplaient, et ne fait aucune mention de l'extraordinaire rallide.

Parmi les contemporains de Leguat, Deodati, gouverneur de Maurice, qui se fit le geôlier et le tortionnaire du pauvre voyageur et de ses compagnons, n'était pas un ignorant : il a parlé de toutes les productions de l'île, mais ne cite rien qui approche du Géant.

Enfin Lamotius, qui avait gouverné l'île avant Deodati, et qui y était resté pendant quinze ans, avait des connaissances d'histoire naturelle plus étendues que celles de ses contemporains. Il rapporta de son long séjour un herbier, une collection de coquilles, des dessins et peintures de poissons que Valentyn admira vingt ans plus tard au Cap de Bonne Espérance. Il ne parle ni du Leguatia ni des autres oiseaux qui avaient déjà disparu.

Dès, 1858, M. Clark, modeste maître d'école à Mahébourg, petite ville du Sud de l'île Maurice, fit exécuter des recherches à la Mare-aux-Songes, dans le district du Grand Port. Ces fouilles permirent de reconstituer le Dronte. Plus de vingt ans après, M. Théodore Sauzier, alors président du Comité des Souvenirs historiques, reprit les travaux de Clark. Ses recherches, exécutées par un personnel nombreux, révélèrent que les anciens auteurs ne s'étaient pas beaucoup avancés en affirmant que l'île contenait des Autours, des Hiboux, des Oies, des Canards, des Hérons, des Flamants, des Perroquets, le Dronte, l'Aphanapteryx, tous (à part les Flamants) spéciaux à Maurice, et tous disparus depuis.

Pendant trente ans, M. Thirioux, un Français, coiffeur de pro-

fession, avec une patience et une persévérance admirables, entreprenait des recherches dans les cavernes, les éboulis, au pied des montagnes. Il retrouvait des restes précieux : squelettes complets de Dronte, d'Aphanapteryx, *in situ* ; des ossements de la plupart des oiseaux, de Tortues et de Lézards.

De 1904 à 1907, je fis exécuter, à la Mare-aux-Songes, dont j'étais copropriétaire, des fouilles qui me procurèrent des ossements des mêmes oiseaux, avec d'innombrables restes de tortues, de lézards et de chauves-souris.

Enfin, de 1910 à 1913, je repris ces fouilles, et fis reprendre les recherches et les études aux endroits déjà explorés par M. Thirioux.

Les régions explorées ont été : au Nord, la Chaîne de Montagnes qui entoure Port Louis ; au Centre, la Montagne du Corps de Garde, à l'Ouest, celles de la Rivière Noire, enfin au Sud-Est, la Mare-aux-Songes.

On n'a jamais rencontré, pendant cette longue période, un ossement, quelque petit qu'il soit, pouvant se rapporter au *Legualia gigantea*.

A Rodrigues : Julien Desjardins fit parvenir à Cuvier les premiers ossements de Solitaire (*Didus solitarius*), en 1829, en 1830. Ces ossements avaient été recueillis, en 1789, par M. Labistour. En 1833, Charles Telfair en envoya à la Société Zoologique de Londres et au Musée Andersonien de Glasgow.

En 1867, Sir Edward Newton fit faire de nouvelles recherches par M. Jenner, alors magistrat à Rodrigues, et en put reconstituer entièrement l'oiseau ; Slater, en 1874, découvrit de nouveaux ossements. M. Daruty de Grandpré fit don d'un squelette complet au Muséum Desjardins de Port-Louis, et M. Sumeire possédait plusieurs squelettes vers 1905 ou 1906.

Là encore, malgré la découverte de nombreux restes de la faune éteinte, rien n'a été trouvé pouvant se rapporter au Géant.

Quel que soit le point de vue auquel on se place, il résulte de tous les textes cités, à l'exclusion de Leguat ; de l'origine du dessin sur lequel Schlegel s'est appuyé pour conclure à l'authenticité de ses assertions ; des recherches que nous avons faites sur les lieux, qu'aucune preuve historique ou scientifique ne peut être apportée sur l'existence de cet oiseau.